

Stationnement et FPS

Le stationnement gratuit et payant à Montauban, les parkings relais, le forfait post-stationnement

Le stationnement à Montauban

À Montauban, de nombreuses places de stationnement sont disponibles. Différentes possibilités, gratuites ou payantes, s'offrent aux automobilistes pour stationner dans la rue ou sur un parking.

Les rues



Zone bleue : gratuit, durée limitée avec contrôle par disque

Zone verte (*autour de l'hyper-centre*) : de 0,60€ à 25€, jusqu'à 8h15 de stationnement

Zone orange (*hyper-centre*) : de 0,60€ à 25€, jusqu'à 2h15

> Voir le [fonctionnement des horodateurs](#)

Les parkings



Parkings gratuits en périphérie ou aux abords de l'hyper-centre

Parkings avec horodateur dont la durée et les tarifs sont établis en fonction de la zone (voir ci-dessus)

Parkings avec barrière d'accès avec paiement en sortie en fonction de la durée réelle

> Voir les emplacements des [parkings montalbanais \(https://www.montauban.com/information-transversale/cartographie-generale-de-tous-les-annuaires?tx_news_pi1%5BoverwriteDemand%5D%5Bcategories%5D=483\)](https://www.montauban.com/information-transversale/cartographie-generale-de-tous-les-annuaires?tx_news_pi1%5BoverwriteDemand%5D%5Bcategories%5D=483)

Les parkings relais



Gratuits, les parking-relais sont à disposition des covoitureurs et des utilisateurs des transports en commun. Des bus urbains réguliers desservent ces aires de stationnement situées majoritairement en périphérie, afin de rejoindre le centre.

- > **Voir les emplacements des parkings relais** (https://www.montauban.com/information-transversale/cartographie-generale-de-tous-les-annuaires?tx_news_pi1%5BoverwriteDemand%5D%5Bcategories%5D=486&no_cache=1)

Le forfait post-stationnement



Depuis le 1^{er} janvier 2018, les automobilistes dépassant le temps maximum autorisé sur une place de stationnement doivent s'acquitter d'un forfait post-stationnement (FPS) de 25 €. Cela concerne un stationnement de plus de 8h15 en zone verte (autour de l'hyper-centre) et de plus de 2h15 en zone orange (hyper-centre). Même chose pour les défauts de paiement.

- > **Accéder à la plateforme de paiement des forfaits post stationnement** (<https://montauban.portailcitoyen.eu/>)